

13 octobre 2022

9h

Salle Motulsky (213) - Bâtiment Droit/Teams

JOURNÉE D'ÉTUDES DÉCENTRALISÉE DE L'AFDC



Droit constitutionnel et droit administratif : translations de compétences

Sous la direction scientifique de
Marie-Odile Peyroux-Sissoko, Professeur à l'Université de Franche-Comté et
Anne-Laure Cassard-Valembos, Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne

Inscription nécessaire à l'adresse :anne-laure.valembos@u-bourgogne.fr

Merci de préciser vos qualités et la nature de
votre présence (physique ou via Teams)

Seule la présence physique peut donner lieu à la
délivrance d'une attestation de présence.

Journée d'études décentralisée de l'AFDC - Droit constitutionnel et droit administratif : translations de compétences.

L'objet de cette journée d'études est d'analyser, au travers d'études de cas, un phénomène qui semble modifier les grands équilibres institutionnels : les translations de compétences entre différentes autorités, qu'elles soient constitutionnelles, administratives ou même privées.

La première partie de la journée est consacrée à un état des lieux visant à mettre en évidence l'existence, l'ampleur et les formes de ces translations. Plus précisément, il s'agit de vérifier si un certain nombre d'autorités supérieures de l'État ne disposent plus de certains pouvoirs qui leur étaient initialement confiés par les textes et logiques constitutionnels parce que ces pouvoirs ont été déplacés vers d'autres autorités, ou captés par elles. À titre d'exemple, il est possible de penser que, pendant la crise sanitaire, il y a eu captation par le conseil de défense d'un pouvoir traditionnellement dévolu au conseil des ministres. Plus généralement, un certain nombre de compétences dont disposaient autrefois les autorités gouvernementales sont désormais confiées à des autorités administratives indépendantes et de plus en plus d'autorités extérieures, notamment juridictionnelles, participent au processus décisionnel en donnant leur avis ou conseil.

La seconde partie de la journée vise à analyser les raisons et problèmes soulevés par ces translations de compétences, principalement en termes d'impact sur les équilibres des pouvoirs, au regard des principes de légitimité et de responsabilité. Plusieurs questions se posent en effet. La légitimité du nouvel acteur est-elle au moins équivalente à celle de l'autorité qui disposait de la compétence initialement ? Est-ce la raison pour laquelle il y a eu translation de compétence ? La translation de compétences s'accompagne-t-elle d'une translation de la responsabilité ? Cette responsabilité, si elle existe toujours, a-t-elle seulement été déplacée ou a-t-elle changé de nature ?

Programme



9 h Accueil

9 h 30 Ouverture

- Clotilde Fortier, Professeur à l'université de Bourgogne, Directrice du CRÉDIMI
- Béatrice Lapérou-Schneider, Professeur à l'Université de Franche-Comté, Directrice du CRJFC

Propos introductifs

Marie-Odile Peyroux-Sissoko, Professeur à l'Université de Franche-Comté et Anne-Laure Cassard-Valembos, Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne

Matinée : Les manifestations du phénomène de translations de compétences

10 h Translations et compétences générales

Sous la présidence d'Anne-Laure Cassard-Valembos

- Thibaud Mulier, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre – Le Conseil de défense sous la Ve République : un organe dé-spécialisé à l'ombre du présidentielisme
- Jean-François Kerléo, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Membre junior de l'Institut universitaire de France – L'externalisation aux cabinets de conseil : simple translation vers le droit administratif ou atteinte à la souveraineté nationale ?
- Julien Padovani, Maître de conférence à l'École de droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Les ordonnances de l'article 38 : objet de translation de compétences par nature ?
- Gweltaz Éveillard, Professeur à l'Université à l'Université de Rennes 1 – Le juge administratif, un juge qui administre ?

11 h 30 Translations et compétences spécialisées

Sous la présidence de Marie-Odile Peyroux-Sissoko

- Alexandre Ciaudo, Professeur à l'Université de Franche-Comté – La régulation de l'activité de sécurité privée
- Romain Rambaud, Professeur à l'Université de Grenoble-Alpes – Translations de compétences et légitimités institutionnelles en droit des élections politiques
- Cécile Chaussard, Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne – La nécessaire et légitime translation de compétences vers des AAI pour la gestion de la lutte antidopage et la régulation du marché des paris sportifs
- Sophie Monnier, Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne – Vers une évolution des modes de translation en bioéthique

Après-midi : Analyse critique de translations de compétences

14 h Table-ronde 1 : Analyse critique des justifications avancées aux translations de compétences

Sous la présidence de Marie-Odile Peyroux-Sissoko

Discutants : Cécile Chaussard, Alexandre Ciaudo, Gweltaz Éveillard, Jean-François Kerléo, Sophie Monnier, Thibaud Mulier, Julien Padovani, Romain Rambaud

15 h 30 Table-ronde 2 : Analyse critique des problèmes soulevés par les translations de compétence

Sous la présidence d'Anne-Laure Cassard-Valembos

Discutants : Cécile Chaussard, Alexandre Ciaudo, Gweltaz Éveillard, Jean-François Kerléo, Sophie Monnier, Thibaud Mulier, Julien Padovani, Romain Rambaud

17 h Conclusions

Bertrand Mathieu, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancien Conseiller d'État en service extraordinaire